

# CONDITIONS D'ADMISSION MASTER ORIENTATION JAZZ

Etat au 26.11.2025 (ce document annule et remplace toutes autres dispositions)

*Les compétences musicales et artistiques pour l'admission en Master seront consultables sur le site internet.*

## CONCOURS D'ADMISSION : DU 15 AU 17 AVRIL 2026 ET DU 20 AU 24 AVRIL 2026

Pré-requis : Titre de Bachelor ou équivalent.

### 1. MASTER EN PEDAGOGIE MUSICALE / JAZZ

#### EXAMEN INSTRUMENTAL :

Présenter une liste de 5 compositions de styles différents et de tempis contrastés (p. ex. Jazz ternaire & binaire, latin, musiques actuelles, compositions personnelles, etc.).

Apporter 5 copies de chaque morceau en ut. Tous les titres doivent être interprétés de mémoire. Dans tous les 5 morceaux une improvisation de la part du/de la candidat-e doit être prévue.

L'accompagnement sera assuré par un trio professionnel. La liste du répertoire pour l'examen doit être envoyée avec le dossier d'inscription complet.

Déroulement :

- 1) Le/la candidat-e choisit le premier titre qu'il souhaite interpréter.
- 2) Le jury sélectionne 1 – 2 autres titres de la liste. Si une composition personnelle du/de la candidat-e est choisie, elle peut être interprétée avec le trio d'accompagnement ou en solo.
- 3) Lecture à vue : une composition de type „jazz standard“ ou „musique actuelle“ comprenant un thème écrit et une grille harmonique à improviser. N.B. Pour les batteurs : une lecture binaire et une lecture ternaire.
- 4) Entretien et feedback.
- 5) Les candidat-e-s admissibles au terme de cette première épreuve seront convoqué-e-s à un second entretien, portant spécifiquement sur les aspects de la pédagogie.

### 2. MASTER EN INTERPRETATION MUSICALE / OPTION PERFORMER COMPOSER

#### EXAMEN INSTRUMENTAL :

Présenter une liste de 10 compositions de styles différents et de tempis contrastés (p. ex. Jazz ternaire & binaire, latin, musiques actuelles, compositions personnelles etc.).

Apporter 5 copies de chaque morceau en ut. Tous les titres doivent être interprétés de mémoire. Dans tous les 10 morceaux une improvisation de la part du/de la candidat-e doit être prévue.

L'accompagnement sera assuré par un trio professionnel. La liste du répertoire pour l'examen doit être envoyée avec le dossier d'inscription complet.

Déroulement :

- 1) Le/la candidat-e choisit le premier titre qu'il/elle souhaite interpréter.
- 2) Le jury sélectionne 1 – 2 autres titres de la liste. Si une composition personnelle du/de la candidat-e est choisie, elle peut être interprétée avec le trio d'accompagnement ou en solo.
- 3) Interprétation d'une pièce en solo : max. 5 minutes
- 4) Lecture à vue : une composition de type „jazz standard“ ou „musique actuelle“ comprenant un thème écrit et une grille harmonique à improviser. N.B. Pour les batteurs : une lecture binaire et une lecture ternaire.
- 5) Entretien et feedback. Pour l'entretien : une présentation de quelques minutes sur les motivations artistiques, académiques et professionnelles sera demandée.

## **Matériel**

### - Chant :

Un microphone (*Shure SM 58*) est mis à disposition avec un pied de microphone et câble. Un microphone personnel est autorisé.

### - Guitare:

Deux amplis de guitare (*Fender & Badcat*) sont mis à disposition.

Pédales d'effets, accordeur et câble ne sont pas fournis.

### - Batterie:

Un kit de batterie (*Mapex*) avec 3 toms et 3 stands de cymbales sont mis à disposition. Les cymbales personnelles sont à apporter.

### - Basse & contrebasse :

Un ampli de basse (*Eden*) est mis à disposition avec DI pour entrée sono.

Pédales d'effets, accordeur et câble ne sont pas fournis.

### - Claviers:

Un piano à queue (*Yamaha ou Steinway*) est mis à disposition.

### - Vibraphone :

Un vibraphone (*Musser M55*) est mis à disposition.